



Dossiers de presse

Date

5.9.2011

Baisse des revenus agricoles en 2010

En 2010, les revenus ont baissé par rapport à l'année précédente. Les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables de la Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART montrent que tant le revenu agricole par exploitation que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ont baissé. Ce dernier a baissé de 4,9 % par rapport à 2009, passant de 41 200 francs à 39 100 francs. Comparé aux 10 dernières années, cette valeur est supérieure à la moyenne. Le revenu agricole des exploitations de référence se monte à 55 200 francs par exploitation contre 60 300 francs l'année précédente, ce qui correspond à une baisse de 8,5 %. La baisse du revenu est en moyenne moins marquée en région de collines et de montagne qu'en région de plaine. Avec des coûts restant au même niveau, la baisse de la prestation brute des productions végétales et animales n'a pu être compensée par l'augmentation des paiements directs.

En 2010, les exploitations de référence emploient en moyenne 1,66 unités de main-d'œuvre dont 1,22 unités de main-d'œuvre familiale. Elles cultivent en moyenne 21,1 hectares et détiennent un effectif moyen de 25,8 unités gros bétail. Par rapport à l'année précédente, les exploitations se sont étendues de 0,37 hectare.

La **prestation brute** moyenne de 250 200 francs par exploitation est de 5 500 francs ou 2,1 % inférieure à celle de l'année précédente. Cela est dû à des prix à la production le plus souvent plus bas en production tant animale que végétale, ainsi qu'à une évolution défavorable des conditions météorologiques pour certaines cultures. En production végétale, la prestation brute a baissé de 4 000 francs (-10 %). La production céréalière est caractérisée par des récoltes plus faibles et des prix à la production plus bas. Pour les betteraves sucrières, la réduction de la surface cultivée, la baisse des prix et une récolte plus faible au niveau du poids ont conduit globalement à une baisse de 28 % de la prestation brute malgré des teneurs en sucre supérieures à la moyenne. Après une bonne année 2009, la prestation brute de la production fourragère a baissé en raison des récoltes plus faibles et du changement des prix indicatifs.

La baisse de la prestation brute de 3 300 francs (- 2,8 %) observée dans la production animale est entre autres due à un prix du lait qui a continué à chuter. La prestation brute du lait a diminué de 1 500 francs (- 2,7 %) malgré une quantité de lait produit en légère progression. Une offre très importante de porcs de boucherie ainsi qu'une évolution défavorable du marché du bétail bovin avec des prix à la production bas ont également causé une diminution de la prestation brute de la viande pour le bétail bovin et les porcs. En production avicole, la prestation brute a en revanche pu progresser de 9.3 % en raison des bonnes conditions de vente. Les paiements directs ont augmenté de 1 950 francs (3,4 %). Des montants plus élevés sont versés pour les terres ouvertes et les cultures pérennes ainsi que pour les terrains en pente raide. Le montant des contributions augmente en outre pour les haies, les bosquets champêtres et berges boisées (compensation écologique) ainsi que pour l'agriculture biologique. Les activités para-agricoles – principalement la vente directe – ont augmenté par rapport à l'année passée, tandis que les produits ordinaires d'actifs immobilisés ont diminué.

Les **coûts réels** se situent pratiquement au niveau de l'année précédente (- 0,2 %). En 2010, ils se montent à 195 000 francs par exploitation. En production végétale, les coûts matériels diminuent de 590 francs (- 4,4 %) en raison de la baisse de prix des engrais. En production animale, les coûts matériels baissent de 890 francs (- 1,6 %). Cela s'explique principalement par les coûts d'achat plus bas pour les animaux, que l'on peut mettre sur le compte de la suppression des contributions directes à l'exportation, du cours bas de l'euro et de la baisse du prix du lait. A l'inverse, les coûts pour l'amortissement des machines et des bâtiments étaient plus élevés. En 2010, les coûts pour les intérêts de la dette étaient inférieurs à ceux de l'année précédente en raison de la baisse de 7,4% du taux d'intérêt moyen pour les capitaux étrangers.

En 2010, le **revenu agricole** moyen a diminué de 8,5 %. Il se monte à 55 200 francs par exploitation. Le revenu agricole a baissé de 10,3 % en région de plaine et de 6,9 % en région des collines. En région de montagne, la baisse est de 5,4 %. La baisse plus marquée du revenu en région de plaine qu'en région de collines et de montagne peut s'expliquer par un recul considérable des recettes tirées de la vente des produits: près de 11 600 francs dans les exploitations de plaine, tandis que ces recettes n'ont changé que de manière insignifiante dans les régions situées à une altitude plus élevée. Cela peut s'expliquer notamment par la baisse marquée des prix à la production pour les céréales et les porcs. En outre, l'augmentation des paiements directs versés aux exploitations est en fonction de leur altitude proportionnellement plus importante.

Le **revenu du travail** par unité de main-d'œuvre familiale (à plein temps) a diminué de 4,9 % par rapport à l'année précédente. En 2010, il se monte à 39 100 francs en moyenne de toutes les exploitations. Au vu des 10 dernières années, cette valeur est légèrement supérieure à la moyenne. La diminution du revenu du travail est ainsi moins marquée que celle du revenu agricole. Cela est dû principalement à la diminution de l'intérêt calculé (- 24 %) du capital propre de l'exploitation. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale varie fortement d'une région à l'autre. En 2010, il se montait en moyenne à 48 500 francs en région de plaine, à 37 000 francs en région des collines et à 27 400 francs en région de montagne.

D'après le tableau 2, la médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans les différentes régions est nettement inférieure aux salaires comparables non agricoles. En moyenne des trois années 2008/2009/2010, la médiane se monte à 66 % du salaire comparable non agricole en région de plaine, à 53 % en région des collines et à 39 % en région de montagne. Cela signifie que la réduction du niveau des salaires avec l'altitude est plus importante dans l'agriculture que dans les autres secteurs économiques.

Le revenu du travail varie fortement non seulement d'une région à l'autre, mais également au sein de chacune d'entre elle. Cette **amplitude de variation** est représentée à l'aide d'un graphique boxplot (fig.1). En 2010, si l'on se réfère à l'ensemble des exploitations de référence, 25 % des exploitations affichent un revenu du travail supérieur à 57 800 francs (limite des 75 %). 25 % atteignent moins de 16 300 francs (limite des 25 %).

L'amplitude de variation entre les revenus du travail est analysée à l'aide du quotient entre la limite des 75 % et celle des 25 %. Pour l'ensemble des exploitations, cet indice de dispersion se monte à 3,5 (CHF 57 800,- divisé par CHF 16 300,-; Tableau 3). Cela signifie que n'importe quelle exploitation du quart supérieur atteint un revenu du travail au moins 3,5 fois plus élevé qu'une exploitation du quart inférieur. En région de plaine, l'indice est de 3,0, en région de collines 3,4 et en région de montagne de 4,1. Cela signifie que l'amplitude de variation en région de montagne est plus importante qu'en région de plaine ou de collines. Par rapport à l'année précédente, la valeur a considérablement augmenté en région de collines (de 0,5), alors qu'en région de plaine, il n'y a pas eu de changement par rapport à 2009.

Tableau 1. Situation des revenus en 2010 par rapport à l'année précédente

		2009	2010	△ en %
Toutes les régions				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	255 656	250 181	-2.1
Dont paiements directs	Fr./exploit.	57 924	59 874	3.4
Coûts réels	Fr./exploit.	195 351	194 999	-0.2
Revenu agricole	Fr./exploit.	60 305	55 182	-8.5
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	9 912	7 506	-24.3
Revenu du travail	Fr./exploit.	50 393	47 676	-5.4
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.22	1.22	0.0
Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	41 184	39 149	-4.9
Région de plaine				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	315 981	304 343	-3.7
dont paiements directs	Fr./exploit.	53 593	55 378	3.3
Coûts réels	Fr./exploit.	243 908	239 715	-1.7
Revenu agricole	Fr./exploit.	72 074	64 627	-10.3
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	11 440	8 610	-24.7
Revenu du travail	Fr./exploit.	60 634	56 017	-7.6
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.17	1.16	-0.9
Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	51 700	48 458	-6.3
Région des collines				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	233 174	234 042	0.4
dont paiements directs	Fr./exploit.	56 977	58 886	3.4
Coûts réels	Fr./exploit.	177 795	182 475	2.6
Revenu agricole	Fr./exploit.	55 379	51 567	-6.9
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	8 834	6 848	-22.5
Revenu du travail	Fr./exploit.	46 545	44 719	-3.9
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.21	1.21	0.0
Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	38'479	37'025	-3.8
Région de montagne				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	175 661	174 501	-0.7
dont paiements directs	Fr./exploit.	66 317	68 544	3.4
Coûts réels	Fr./exploit.	130 403	131 697	1.0
Revenu agricole	Fr./exploit.	45 258	42 804	-5.4
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	8 413	6 302	-25.1
Revenu du travail	Fr./exploit.	36 845	36 502	-0.9
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.33	1.33	0.0
Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	27 807	27 377	-1.5

Source: Agroscope ART, exploitations de référence du Dépouillement centralisé

Tableau 2. Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et salaire comparable en 2008/2010

	Région de plaine 2008/2010	Région des collines 2008/2010	Région de montagne 2008/2010
Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (médiane) Fr./UTAF	47 613	34 949	24 001
Salaire comparable ¹⁾ (médiane) Fr./UTA	72 311	65 789	61 347

1) Source: Enquête de l'OFS sur la structure des salaires

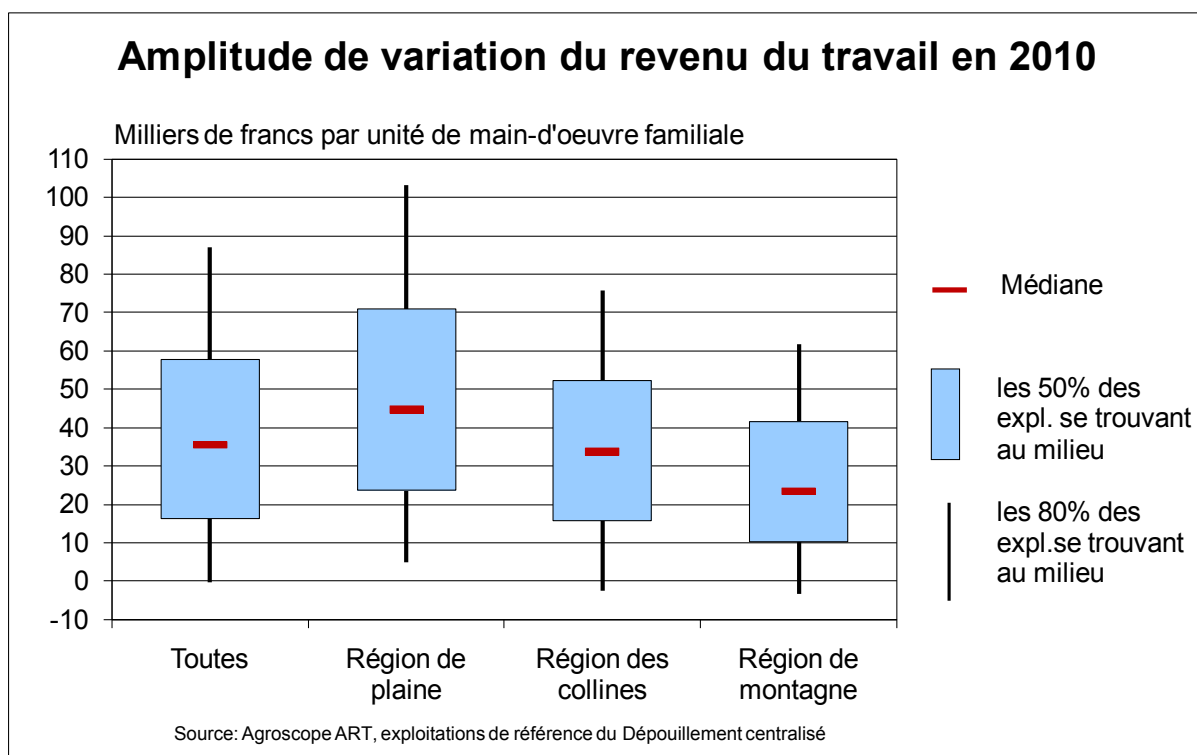


Figure 1. Amplitude de variation du revenu du travail en 2010

Tableau 3. Amplitude de variation du revenu du travail en 2010 (valeurs relatives à la figure 1)

	Revenu du travail par unité de main-d'oeuvre familiale					Amplitude de variation (Limite des 75%/limite des 25%)
	Médiane	Intervalle des 50% des exploitations se trouvant au milieu		Intervalle des 80% des exploitations se trouvant au milieu		
		Limite des 25% (1 ^{er} quartile)	Limite des 75% (3 ^{ème} quartile)	Limite des 10%	Limite des 90%	
Toutes	35 500	16 300	57 800	-300	86 900	3,5
Région de plaine	44 700	23 800	70 900	5 000	103 300	3,0
Région des collines	33 700	15 600	52 300	-2 500	75 800	3,4
Région de montagne	23 500	10 200	41 500	-3 400	61 900	4,1

Principes méthodologiques

Les principes méthodologiques du Dépouillement centralisé se basent sur l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture.

Grâce à la pondération des résultats des exploitations individuelles, 3 202 exploitations de référence permettent de représenter la situation économique d'environ 48 400 exploitations agricoles en 2010.

Une documentation exposant la méthodologie est disponible sur Internet:

www.agroscope.admin.ch/zentrale-auswertung sous → Publications.

Exploitations: les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon se basent sur les données de 3 202 exploitations agricoles qui, pour l'année 2010, ont fourni une comptabilité de gestion tenue selon des critères uniformisés.

Prestation brute: la prestation brute comprend notamment les ventes de produits, les prestations de service, les livraisons au ménage de l'entreprise ainsi que les paiements directs.

Revenu agricole: le revenu agricole correspond à la différence entre la prestation brute et les coûts réels. En 2010, il rémunère, d'une part, le travail de 1,22 unités de main-d'œuvre familiale par exploitation et d'autre part, 454 900 francs de fonds propres investis dans l'exploitation.

UTAF, unités de travail annuel de la famille: main-d'œuvre non salariée (généralement membres de la famille). Les emplois à temps partiel sont calculés sur la base de 280 jours.

Revenu du travail: le revenu du travail indemnise le travail de 1,22 unités de main-d'œuvre familiale en moyenne. Il représente la différence entre le revenu agricole et les intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation. A cet effet, on se réfère à l'intérêt moyen des obligations de la Confédération. En 2010, il se monte à 1,65 % (2009: 2,22 %).

Salaire comparable: les salaires comparables non agricoles se basent sur l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique. Il s'agit des salaires annuels bruts standardisés des salariés dans l'industrie et dans les services.

Boxplot: il s'agit d'une représentation graphique de l'amplitude de variation.

Médiane: la médiane répartit les valeurs classées par ordre croissant, en deux parties de taille égale. Une partie des exploitations se situe au-dessus de cette valeur, l'autre partie en dessous.

1^{er} quartile: 25% des exploitations atteignent un résultat inférieur.

3^{ème} quartile: 25% des exploitations atteignent un résultat supérieur.

Contact/Renseignements:

Andreas Roesch, Dépouillement centralisé des données comptables
Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Tänikon,
8356 Ettenhausen

Courriel: andreas.roesch@art.admin.ch, tél. 052 368 34 70

Claudia Hoffmann, Service de presse

Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Reckenholzstrasse 191,
8046 Zurich

Courriel: claudia.hoffmann@art.admin.ch, tél. 044 377 72 74